Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID: 064-216400689-20240409-DELIB\_2024\_18-DE

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 9 avril 2024

Date de convocation : 27 mars 2024 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents: 16 Procurations: 3 Votants: 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS: Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Olivier CHARRET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS: Christian CLAVARET, Bérénice DABAN, Frédéric TABONE

PROCURATIONS: Christian CLAVARET à Marie-Françoise CAPELANI, Bérénice DABAN à Alexandre LARRUHAT,

Frédéric TABONE à Olivier CHARRET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBERATION N° 2024-18 : Entretien des espaces verts des HLM

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer le coût de l'entretien des espaces verts des HLM réalisé par le service technique communal.

Il propose de maintenir le même tarif qu'en 2023, soit 370 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** de fixer le coût de l'entretien des espaces verts des HLM à 370 € pour 2024.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus Pour conje conforme

